

Participation active et synodalité

>>> DANIEL LALIBERTÉ

NOTRE vie d'Église est très « liturgico-centrée », et ce tout particulièrement dans notre fonctionnement paroissial. Ce que je veux dire par là, c'est que si l'on faisait le pourcentage de ce qui constitue l'activité de nos communautés chrétiennes, celui attribué à des activités liturgiques tiendrait sans doute, à peu près partout, le haut du pavé. On l'a bien senti quand, pendant les récentes périodes de confinement, plusieurs ont eu l'impression assez triste que « l'Église était fermée » parce que les portes de l'édifice étaient verrouillées. Malgré la foison de messes disponibles en ligne, un grand nombre ressentait bien que la liturgie, et du même coup la vie d'Église, ce n'est pas de regarder la messe dans son salon.

Puis, quand tout cela a doucement pu reprendre, les consignes étaient si strictes que chacun devait rester dans son siège, loin des autres, masqué et ayant à peine le droit d'ouvrir la bouche pour de timides répons, et surtout pas pour chanter ! Même le déplacement des fidèles pour la communion avait laissé place à toutes sortes de modalités pour s'assurer que chacun reste bien tranquille à sa place, inoffensif et pratiquement inactif. De toute évidence, on était bien loin de la « participation active qui est dans la nature même de la liturgie », pour citer la [Constitution sur la liturgie](#) du concile Vatican II. L'expérience bien concrète de ces messes tronquées nous faisait ressentir, encore une fois, que ce n'est pas cela non plus, la liturgie et l'Église. Bref, nous étions touchés non seulement dans ce qui

Retour
à la table
des matières

constitue l'activité la plus largement déployée de notre Église, mais aussi dans certains aspects qui en constituent l'essence même. Et à travers cette expérience, on ressentait aussi, et c'est sans doute le plus important de ce sur quoi nous réfléchissons ici, que la façon dont on fait – ou ne fait pas – la liturgie dit quelque chose de la façon dont nous vivons notre vie de communauté, notre vie d'Église.

Liturgie participative et synodalité

Le titre du synode se formule ainsi : « Pour une Église synodale : communion, participation et mission. » Ces trois mots ont une forte consonance liturgique. Il devient alors intéressant d'explorer la façon dont ces termes sont compris dans le contexte de la liturgie, et ce qu'ils expriment quand on les utilise pour parler de synodalité. La présente réflexion portera plus spécifiquement sur le terme *participation*.

Des termes parents dans leur évocation – Quand on pense aux mots *synodalité* et *participation*, même sans parenté étymologique, on perçoit spontanément une grande proximité. Le « syn » du premier terme, qui signifie « avec », « ensemble », résonne assez clairement du même côté que le « prendre part » qu'évoque le second terme : à qui viendrait-il à l'idée, en effet, de dire qu'il **PART**icipe à une action qu'il mène individuellement? Par exemple, quelqu'un qui sort faire son jogging individuel chaque matin ne **PART**icipe à rien. S'il s'inscrit au marathon, il se retrouvera alors avec d'autres **PART**icipants. Habituellement, les actions collectives se subdivisent de façon telle que chacun y prend **PART** au sens propre, c'est-à-dire qu'il y assume la **PART**ie qui lui revient, qui lui ap**PART**ient, laissant aux autres leur propre **PART**. Ainsi, **SYN**odalité et **PART**icipation désignent tous deux quelque chose qui implique la présence engagée de plusieurs personnes, dans un « ensemble » explicite.



Pourquoi et comment parle-t-on de participation en liturgie ?

Sans refaire une théologie complète de la participation active en liturgie¹, nous mettrons en évidence quelques-uns des

¹Sujet fortement débattu s'il en est au fil des bientôt six décennies qui nous séparent de la parution de *Sacrosanctum concilium*. Un récent numéro de *Vivre et célébrer* (n° 234, hiver 2018) portait tout entier sur ce thème, presque 20 ans après le n° 159 (automne 1999). À titre personnel, j'ai rédigé le chapitre sur ce sujet, sous le titre « Prendre part pour avoir part – Les divers axes de la *participatio actiosa* dans *Sacrosanctum concilium* » (p. 187-225) dans le livre *Désirs de réforme – Relectures de la Constitution conciliaire sur la liturgie*, Â. Cardita (dir.), « Matière à pensée », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, 282 p.

éléments principaux de la signification de cette participation active, que le *vademecum* pour la préparation du synode utilise explicitement : « Nous sommes tous appelés, en vertu de notre baptême, à participer activement à la vie de l'Église. »

PRENDRE part pour AVOIR part – Sans doute faut-il d'abord se poser la question : **POURQUOI** devons-nous prendre une part active à l'action liturgique? Qu'est-ce que le fait d'être « liturgiquement actif » peut nous apporter? De quoi serions-nous privés sans cette participation? Pour le comprendre, il faut plonger un peu dans la Constitution sur la liturgie. On découvre alors que le vocabulaire relié au concept de participation dans *Sacrosanctum concilium* nous entraîne dans deux directions complémentaires. Ce qui est le plus connu, c'est ce qui est désigné par ce caractère « actif » : être plus qu'un spectateur (cf. SC 48), être engagé, d'une façon ou d'une autre, dans l'ACTION liturgique.

Une vraie liturgie est participative

La participation n'est pas accessoire en matière de liturgie, elle y est connaturelle : pas de vraie liturgie sans participation pleine, consciente et active!

Mais cela ne nous dit toujours pas « en vue de quoi ». Or il y a toute une autre série d'expressions qui utilise ce vocabulaire autour de la **PART**. Le n° 14 de *Sacrosanctum concilium* nous dit que « la Mère Église désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même ». Déjà, un tel passage nous révèle que la participation n'est pas accessoire en matière de liturgie : pas de vraie liturgie sans participation pleine, consciente et active! Il nous faut donc nous interroger sur cette « nature même de la liturgie » qui requiert qu'on s'y engage activement.

Un avant-goût de liturgie céleste! – La liturgie de nos assemblées bien concrètes est une invitation à participer à quelque chose de beaucoup plus grand, qui s'exprime avec des mots qui ont de quoi surprendre :

Dans la liturgie terrestre, nous *participons* par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem, à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle; avec toute l'armée de la milice céleste, nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société [...]. (SC 8)



« Partager leur société » (*partem societam*) : voilà la *participatio* essentielle qui est visée par « la nature même de la liturgie », même s'il ne s'agit que d'une participation par avant-goût : la participation la plus fondamentale consiste à « avoir part » à la vie de Dieu, à « partager » la société des saints. Pour le dire dans nos mots, pour avoir « notre part du gâteau » de ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime : il s'agit de « prendre part » à l'action liturgique pour « avoir part, avec lui [le Christ] » à cette vie qu'il nous a rendue accessible par sa mort et sa résurrection.

Consciemment, pieusement, activement – La question qui se pose alors est la suivante : comment et pourquoi le fait de prendre part à l'action liturgique permet-il aux fidèles d'avoir part à cette vie en Dieu ?

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles [...]. Par suite, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré. (SC 7)

On pourrait objecter : le Christ n'est-il pas présent à son Église dans toute son activité ? À quel « juste titre » la liturgie peut-elle prétendre surpasser les autres dimensions de la vie ecclésiale en « efficacité de salut » ? Ce qui est propre à la liturgie, qui la distingue des autres activités ecclésiales ou de la vie quotidienne, c'est que, en prenant part à l'action liturgique, les fidèles sont directement associés au mystère de Pâques.

Toutefois, la liturgie effectue cette association au moyen de signes sensibles, de langage symbolique. Or l'action symbolique ne fonctionne pas par magie, elle requiert l'adhésion de la personne à ce qui est signifié par ces symboles. Le cas de l'eucharistie illustre bien cette nécessité de la foi :



le pain et le vin offerts sont des objets symboliques qui représentent la vie des fidèles assemblés. Or ces objets ne peuvent pas représenter les fidèles malgré eux ! Ils ne les représentent que

dans la mesure où ces personnes veulent bien se laisser représenter symboliquement par du pain et du vin. Il ne suffit pas de se trouver physiquement présent dans l'édifice où se déroule une action liturgique. Pour que cela trouve

sens, il y faut deux conditions : évidemment, que les personnes croient à ce dont il s'agit par cette action symbolique ; mais il faut aussi, et c'est absolument essentiel, qu'ils y soient « présents de tête et de cœur », attentifs, le plus conscients et le plus disponibles possible à ce qui se déroule au cœur de cette assemblée liturgique. Telle est la signification la plus profonde du « faire cela en mémoire de lui » : se déposer soi-même sur l'autel sous le mode de ce pain, « s'offrir soi-même », avec les mêmes dispositions que celles du Christ au moment d'offrir sa vie.

La liturgie, action du CORPS du Christ, qui appelle la synodalité

Soulevons alors une autre objection : admettons que l'efficacité de la liturgie requiert de nous que nous soyons consciencieusement engagés, de tout cœur et avec foi, dans le mystère célébré. Mais en quoi cela requiert-il que nous soyons actifs, que nous *agissions* ?

Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, [...] offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes. (SC 48)

La participation ne consiste pas en une union de cœur, depuis la nef, à une action menée « là-bas dans le sanctuaire » par quelqu'un d'autre. Le sacrifice n'est pas fait « seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui ». Or cet « ensemble avec lui » a besoin de trouver des moyens de se manifester dans la façon bien concrète dont se déroule la célébration, autrement dit que la participation tout intérieure des fidèles se transpose en participation extérieure, dans un engagement de tout l'être – corps et âme – dans cette action.




L'unisson des voix, signe de l'union des cœurs – Dans *Sacrosanctum concilium*, la voix apparaît clairement comme le principal instrument de participation. Les exemples en seraient nombreux, nous n'en citons qu'un seul :

Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré. (SC 30 ; voir aussi nos 113, 114, 118, etc.)

Cela est particulièrement vrai du chant liturgique, qui permet de ressentir à travers tout son être que ceux qui interprètent ensemble ce chant « forment Corps ». Mais on peut le dire de toute participation vocale. Par exemple, on sent une différence manifeste entre une assemblée où chacun récite le *Gloria*, le *Crédo* ou le *Notre Père* à son propre rythme, formant une sorte de cacophonie, et une assemblée qui, s'ajustant sur le rythme de la proclamation du président, scande les strophes en chœur. L'engagement concret, physique, des membres de l'assemblée manifeste en clair la nature ecclésiale de l'action liturgique, agissant ainsi de façon directe sur leurs dispositions intérieures, et tout particulièrement sur le sentiment communautaire et fraternel.

665 **Avec toi, Seigneur** (A 123)



R A - vec toi, Sei - gneur, — tous en - sem - ble, —
 nous voi - ci joy - eux et sûrs de ton A - mour.
 Tu nous a ras - sem - blés dans la joie de ta Pré -
 - sen - ce, Et c'est toi qui nous u - nis.

La participation active, manifestation du Corps du Christ réuni ici et maintenant – Cet effet ne peut évidemment pas exister si chacune des personnes présentes reste dans son petit monde intérieur, sans investir son corps dans l'action liturgique. La musique et le chant bien sûr, mais aussi les gestes et les attitudes corporelles contribuent à constituer l'assemblée comme un corps, le Corps du Christ, manifestant comment tous les fidèles sont habités des mêmes dispositions : la participation active est source d'une authentique communion des cœurs. Or cette façon de « donner à voir le Corps du Christ » d'une part dit quelque chose de la synodalité qui existe – ou non – dans cette communauté rassemblée et, d'autre part, peut aussi constituer un chemin vers celle-ci.

La mise en œuvre de la liturgie exprime la synodalité si, bien sûr, la façon dont on a préparé ensemble cette célébration constitue un réel exercice d'écoute réciproque afin de faire de cette liturgie, en même temps que le mémorial du mystère pascal, une célébration de la vie de la communauté. Ici, c'est

de mise en forme bien concrète dont il s'agit : qui organise quoi ? Qui décide de quoi ? Quelle synergie entre le choix de la musique et des chants, des aménagements physiques, d'une gestuelle particulière, des pistes d'homélie ? Comment cette structuration de la célébration permettra-t-elle à l'assemblée d'agir, ensemble, afin de ressentir qu'elle constitue un corps ?

Et un chemin vers cette synodalité, dans la mesure où ce qui se joue comme « sentiment d'être corps » donne le goût de faire en sorte que toutes les autres dimensions de la vie de la communauté donnent une parole et une place effectives au plus grand nombre.



La liturgie, un reflet de notre façon de faire Église – Il y a ainsi un rapport direct entre ce qui se vit et s'exprime dans l'action liturgique et la vie du peuple de Dieu en ce monde : l'assemblée liturgique donne à voir dans son déploiement la façon dont on comprend la nature même de l'Église. À l'opposé d'une liturgie où tout l'agir et toute la parole sont concentrées dans les mains et la bouche du prêtre, le souffle qui habite *Sacrosanctum concilium* est porteur de la même ecclésiologie qui habite la Constitution sur l'Église (*Lumen gentium*) : « Les fidèles incorporés à l'Église par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien. » (LG 11) Chaque fidèle, en vertu de son baptême, est appelé à exercer ce sacerdoce commun : « Les baptisés [...] sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par toutes les activités du chrétien, autant d'hosties spirituelles. » (LG 10)

Gaëtan Baillargeon montre bien, dans un autre article du présent numéro, comment la synodalité est « connotée » à l'Église, qu'elle est une part importante de son ADN. Ainsi, d'une certaine façon, la participation active est à la liturgie ce que la synodalité est au fonctionnement général de l'Église. Ce n'est sans doute pas pour rien que la Constitution insiste tant : « Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. » (SC 14)

Retour
à la table
des matières

Ainsi, la participation active des fidèles à l'action liturgique, non seulement constitue le chemin nécessaire, « en fonction de la nature propre de la liturgie », pour permettre à chacun « d'avoir part » au Royaume, mais elle est aussi l'expression, dans le registre liturgique, du fait que l'Église est Corps du Christ et Peuple de Dieu, comme l'expriment bien ces extraits :

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, [...] dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. (SC 5)

Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. (SC 28)

La liturgie est une action essentiellement communautaire. Bien qu'il y ait des fonctions spécifiques assignées pour que l'action liturgique soit bien menée, chaque fidèle a sa **PART** à faire dans l'ensemble :

Que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée. (SC 48)

« Les services sont variés » (1 Co 12, 5)

Dans cette action communautaire, chacun a sa part à prendre, en faisant tout ce qu'il lui revient. Chaque fidèle a sa part à faire dans l'ensemble.

Participation active et synodalité : un appel réciproque – Le concile Vatican II a constitué une porte ouverte sur une synodalité qui trouve progressivement sa place dans le fonctionnement de l'Église, notamment par la tenue des grandes assemblées synodales romaines et de nombreux synodes diocésains. Alors que la Constitution sur l'Église, par la priorité donnée aux images du *Corps du Christ* et du *Peuple de Dieu*, invite à ce que ce mode synodal de fonctionnement s'insinue progressivement dans la marche quotidienne et dans les processus décisionnels, la Constitution sur la liturgie, de rédaction antérieure, s'en fait déjà l'écho dans l'espace liturgique.

À l'appel du pape François, des pas nouveaux doivent être faits dans cette direction. Quelle place peut occuper la vie liturgique à cet égard ? Il est clair que participation active et synodalité s'appellent l'une l'autre. La liturgie, bien que « sommet et source de toute la vie de l'Église » (SC 10), non seulement « n'épuise pas toute l'activité de l'Église » (SC 9), mais qu'elle doit elle-même s'inscrire dans la raison d'être première de cette Église. Les Pères conciliaires, déjà bien convaincus que « l'Église existe pour évangéliser » (EN 14), ont voulu que soit rappelée, dès les premières phrases de *Sacrosanctum concilium*, la destination ultime de l'action liturgique :



Puisque la liturgie édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le Seigneur, une habitation de Dieu dans l'Esprit, [...] c'est d'une façon admirable qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ [...]. (SC 2)

C'est dans cette direction que nous appelons la convocation synodale actuelle :

La synodalité n'est pas tant un événement ou un slogan qu'un style et une manière d'être par lesquels l'Église vit sa mission dans le monde. (*Vademecum* 10)

Ce processus synodal a une dimension profondément missionnaire. Il vise à permettre à l'Église de mieux témoigner de l'Évangile [...]. De cette façon, la synodalité est un chemin par lequel l'Église peut remplir plus fructueusement sa mission d'évangélisation dans le monde. (*Vademecum* 13)

Au moment de reprendre le chemin de nos églises après la pandémie se pose la question de la façon dont se redéploiera notre vie liturgique. Saura-t-on profiter de cette convergence entre la fin de la pandémie et cet appel à la synodalité pour ne pas retourner tout simplement dans le confort de nos habitudes pré-covid, et pour faire de nos rassemblements de vrais lieux de participation, active et perceptible, qui sache honorer cette demande que nous formulons à chaque eucharistie : « Humblement nous te demandons qu'en ayant **PART** au Corps et au Sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps. » Que ce Corps du Christ qui se donne à voir liturgiquement soit ainsi solidairement engagé pour témoigner ensemble de l'espérance qui est en nous... 📖